

*Service du renseignement de sécurité*

les 40 principaux membres, hommes et femmes, de l'organisation. S'il applique le précédent que le gouvernement a clairement établi, ce seront tous sans exception des libéraux liés de façon quelconque avec le gouvernement au pouvoir, soit sur le plan financier soit pour services rendus.

Même au comité de surveillance, il y aura des conseillers privés. Avez-vous jamais réfléchi, monsieur le Président, aux conseillers privés dont nous disposons actuellement? A l'intention des Canadiens qui suivent nos délibérations, je rappelle qu'un conseiller privé est une personne qui a déjà été membre du cabinet. Il n'est pas censé siéger au Parlement ni au Sénat. On en cherche cinq. Pensez un peu aux candidats possibles!

**M. Friesen:** Gillespie, par exemple.

**M. McKinnon:** Gillespie, en effet. Le même parti sera sans doute à la recherche d'un siège libéral sûr, le 16 juin prochain, pour un gars très méritant de Bay Street qui voudra peut-être se faire élire, s'il a l'audace d'affronter la Chambre et d'assumer les responsabilités de premier ministre. Parmi les députés qui seront prêts à renoncer à leur siège se trouve un conseiller privé, le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand), ex-solliciteur général. Nous nous souvenons tous de l'époque où il était solliciteur général, et le pays ne l'oubliera jamais. Il voudra peut-être réitérer son exploit.

• (1115)

**M. Friesen:** Et Goyer.

**M. McKinnon:** Oui, il y a également Jean-Pierre Goyer. Je pense que Canadair est sur le point de se débarrasser de lui, ou du moins je l'espère. Je ne sais pas comment nous pouvons nous permettre de lui confier la gestion de Canadair.

Le député de York-Scarborough (M. Cosgrove) est prêt à renoncer à son siège et à opter pour la vie plus honorable de membre du comité de surveillance. Le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) a honoré de sa présence les banquettes ministérielles, même si ce n'était pas à sa place préférée, je suppose. Le député de York-Ouest (M. Fleming) voudra peut-être céder son siège. De même, Dieu nous en garde, le député de Lincoln (M. Mackasey) sera peut-être également prêt à le faire. Nous devons penser à lui, car cela fait longtemps qu'il n'a pas eu une petite sinécure.

Il y a aussi le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons). Croyez-le ou non, il fait partie du Conseil privé.

**M. McKenzie:** Il a certainement toutes les qualités voulues.

**M. McKinnon:** Il a toutes les qualités imaginables pour quitter son siège. En fait, c'est presque un devoir pour lui de quitter son siège et de créer une vacance. En réalité, Burin-Saint-Georges n'a jamais produit de premier ministre.

Et le Sénat? Je ne veux pas lui manquer de respect en l'appelant par le surnom qu'on lui donne en Colombie-Britannique, mais le «sénateur Corne-de-brume», le sénateur Ray Perrault, estime peut-être qu'il a ce qu'il faut pour faire partie

d'un comité d'examen, compte tenu du fait qu'il a été récemment relevé des fonctions qu'il occupait jusque-là.

**M. Friesen:** Iona.

**M. McKinnon:** Iona n'est pas encore sénatrice, mais cela ne devrait plus tarder. En fait, elle fait partie du Conseil privé puisqu'elle a déjà été ministre chargée du Sport amateur. C'est elle qui a réglé l'affaire de Loto Canada et qui a tant fait rire la Chambre.

Le président du Conseil privé nous avait dit aussi que les recommandations de la commission McDonald avaient été intégrées dans ce projet de loi. Ce n'est évidemment pas le cas. Le Sénat a fait plusieurs recommandations et le président du Conseil privé voudrait nous faire croire qu'elles ont été intégrées dans le projet de loi. Les recommandations importantes du comité sénatorial n'ont pas été intégrées dans ce projet de loi, de sorte que nous ne pouvons franchement croire ni à l'objectivité ni à l'impartialité du gouvernement lorsqu'il nommera les personnes qui dirigeront le service canadien du renseignement de sécurité.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit l'autre jour, ce projet de loi devrait être reporté. Nous devrions attendre des élections et laisser au nouveau gouvernement muni d'un nouveau mandat le soin de décider si c'est vraiment là le genre d'organisme que les Canadiens veulent en matière de sécurité et de renseignement. En terminant, monsieur le Président, je voudrais signaler qu'aucun député ministériel ne semble encore avoir une idée des problèmes personnels qu'auront de nombreux employés de ce service de sécurité et de renseignement.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, je voudrais poursuivre l'idée que j'ai commencé à exposer la dernière fois que j'ai pris part au débat et que j'ai eu l'occasion de faire une observation après l'intervention du député de Saskatoon-Est (M. Ogle). Je voulais à ce moment-là demander aux députés de réfléchir au contexte historique et idéologique dans lequel il nous faut examiner des questions comme la contestation et la subversion. Nous devons d'autant plus en tenir compte quand nous voyons le gouvernement déterminé à imposer à la population, par les procédures parlementaires qu'il vient d'invoquer, un service de sécurité qui, à notre avis, a bien peu de comptes à rendre et qui investit l'État de bien vastes pouvoirs sans aucune responsabilité parlementaire.

A ce moment-là, monsieur le Président, j'ai commencé par attirer l'attention des députés sur le fait que notre civilisation même, dans la mesure où on la dit judéo-chrétienne, est née sur la croix dans des circonstances où la question de la contestation et de la subversion a pesé très lourdement. Elle est née avec le crucifiement du Christ par les Romains. Le crucifiement était le supplice par lequel les Romains punissaient les personnes considérées comme des ennemis de l'État. Dès le début de l'ère chrétienne, on s'est demandé si l'État avait eu raison dans ces circonstances. Évidemment, notre civilisation toute entière repose sur l'hypothèse que l'État était dans l'erreur.